

## édito

**Ne pas tout attendre d'une réforme systémique !**

La question des retraites, à en croire les plus hautes autorités de l'Etat, devrait, en 2010, être au cœur du débat public. La situation est connue, un déficit pour la CNAV de plus de 10 milliards d'euros, des perspectives d'autant plus sombres que le taux de chômage est élevé, que la croissance est faible et qu'enfin nous vivons de plus en plus vieux. La France compte près de 14 000 centenaires contre 200 en 1950. Avec plus de retraités, moins d'actifs, une productivité et une masse salariale en berne, les marges de manœuvre sont faibles. Certains pensent résoudre le problème en révolutionnant le système des retraites, en transformant le régime général en régime par points avec intégration de comptes notionnels. Certes, cela permettrait de mieux prendre en compte l'espérance de vie et la pénibilité du travail, mais cela ne changerait pas réellement la donne comme le prouvent les dernières simulations du Conseil d'Orientation des Retraites. En effet, ce n'est pas le mode de calcul qui crée les richesses et les cotisations mais bien l'économie. La question est simple, quel est le montant de redistribution supportable pour la société ? C'est-à-dire quel pouvoir d'achat pour les futurs retraités, quels prélèvements sur les actifs et sur le capital et enfin quelle place pour l'épargne-retraite qu'elle soit individuelle ou collective ? Mais aussi, quel système, le plus productif ou le moins pénalisant pour l'activité économique ? De toute façon, il y a une certitude, les Français devront travailler plus longtemps pour leur retraite qui devrait durer plus longtemps.

Philippe Crevel

**Actualité****Le Cercle des Epargnants vous souhaite une excellente année 2010****Epargne et rendements**

L'épargne des ménages a atteint à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2009, le taux de 17 % du revenu disponible brut. Il a gagné, depuis le début de la crise, près de deux points. Cette augmentation traduit la volonté des Français de renforcer leur épargne de précaution. L'assurance-vie a été le grand bénéficiaire de cette hausse avec une progression de plus de 10 %. Pour 2010, avec une inflation qui devrait rester contenue, les placements en fonds euros devraient demeurer attractifs même si leur taux de rendement sera légèrement orienté à la baisse. En effet, avec une inflation autour de 0,5 point, le rendement net devrait être de plus de 2,5 points soit un niveau supérieur à celui qui prévalait avant la crise. Les Français ont, à tort, boudé les unités de compte en 2009 échaudés par la crise de 2008 ; or sur les neuf derniers mois de l'année, la progression du CAC 40 aura été supérieure de 56 %. Pour 2010, l'absence de visibilité économique ne permet pas encore d'apprécier le potentiel de hausse des actions qui néanmoins sur le premier trimestre demeure crédible.

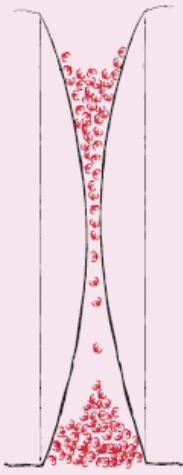
**Et si le PERP avait un avenir...**

Depuis sa création, le PERP a fait l'objet de nombreuses critiques tant de la part des professionnels que de la part de la presse. Or, en 2009, un début de retournement, non pas en matière de souscription qui reste étale, mais sur l'appréciation de ce produit est constaté. Malgré la sortie imposée en rente, malgré les contraintes techniques qui en compliquent la gestion, les journalistes mentionnent, de plus en plus, que ce produit retraite, petit frère des contrats Madelin, dispose de quelques atouts dont celui d'alléger sensiblement la facture fiscale tout en se constituant un complément de retraite. Le débat sur la pérennité du régime des retraites devrait remettre au goût du jour un produit injustement mis au placard. Quelques aménagements techniques seraient, certes, bienvenus comme la possibilité de lui appliquer un taux d'intérêt technique positif, l'adjonction de dispositifs de prévoyance ou l'amélioration du système de réversion.

**La réforme systémique des retraites a-t-elle du plomb dans l'aile ?**

Le Conseil d'Orientation des Retraites a, au mois de décembre 2009, publié des documents qui permettent de préjuger sa position concernant l'éventuelle transformation de notre régime de base en régime par points et en comptes notionnels. Le COR mentionne l'existence de problèmes techniques comme la difficile reconstitution des carrières pour attribuer les points ou l'intégration des mécanismes de solidarité comme les droits familiaux. Il pose également la question de l'information des actifs sur le changement de donne et la formation des gestionnaires de l'assurance-vieillesse. Enfin, il indique qu'un tel système ne garantit en rien l'obtention d'un équilibre financier. Pour résumer, le système actuel n'est pas si mauvais...

# La Newsletter du Cercle des Epargnants



## En bref...

### Les dépenses de retraite, le principal moteur de la redistribution sociale

En 2010, les dépenses en faveur des pensions dépasseront 276 milliards d'euros (régimes de base et complémentaires, fonctions publiques) soit plus que les dépenses d'assurance maladie (162,4 milliards d'euros) et plus que les dépenses de l'Etat (240 milliards d'euros). Les dépenses publiques de retraite représentent, en France, 12,6 % du PIB contre une moyenne de 7,2 % au sein de l'OCDE. Plus de 85 % des revenus des personnes âgées provient des transferts publics soit le taux le plus important de l'Union européenne.

### Pauvreté et retraite

Le taux de pauvreté des personnes à la retraite est plus faible que celui des actifs (10 % contre 13 %). Il a surtout enregistré une forte baisse depuis 1970, année où il atteignait 30 % (Ce taux est calculé avec un seuil de 60 % du revenu médian français.). En prenant en compte les revenus du patrimoine et la possession de la résidence principale, le niveau de vie moyen des retraités est supérieur à celui des actifs.

### L'AGIRC et l'ARRCO puisent dans leurs réserves

Avec la stagnation de la masse salariale et le papy-boom, les régimes complémentaires devront puiser, dès cette année, dans leurs réserves évaluées à 60 milliards d'euros du fait de l'apparition de déficits techniques.

### Les pensions augmentées de 10 % ! Ne rêvez pas, ce n'est pas en France...

La Chine a décidé d'augmenter les pensions de 10 % au 1<sup>er</sup> janvier afin d'améliorer la couverture sociale d'une population vieillissante et de favoriser l'émergence d'un marché intérieur.

### Vieillesse de la population et richesse par habitant : l'amour vache

Le vieillissement de la population, marque de développement des pays, risque d'avoir un impact significatif et négatif sur la croissance. En effet, en se traduisant par une réduction de la population active, réduction qui sauf gains de productivité supérieurs à ceux enregistrés ces dernières années générera une baisse du PIB par habitant. Selon une étude de l'ONU, d'ici 2050, la perte serait de 6,6 points par habitant. Pour l'Europe, le manque à gagner serait de 18 % soit une perte de 0,3 à 0,4 % par an et par individu. Pour l'Amérique du Nord, elle serait de 9 % soit une perte par an et par habitant de 0,2 %. Pour le Japon, la chute pourrait atteindre 30 %, soit 0,6 % par an et par habitant. La conséquence de ce déclin est une modification en profondeur de la géographie économique. Le poids de l'Europe reculerait de près de 12 points dans le PIB mondial quand celui des Etats-Unis augmenterait de 4 points et celui de l'Asie de 8 points. L'Afrique, sauf inversion économique majeure, ne verrait son poids s'accroître que d'un point.

### Vieillesse et coûts : la France en tête pour les dépenses de retraite

L'OCDE a calculé les coûts provoqués par le vieillissement de la population. De 2010 à 2060, au sein de l'Union européenne, les Pays-Bas enregistrent la plus forte hausse (9,4 points de PIB) suivis par l'Irlande (8,7), l'Espagne (8,3) et la Belgique (6,6). La France ne devrait voir sa charge s'accroître que de 2,2 points. En revanche, en valeur absolue, la France est en tête pour le coût du vieillissement avec 29,9 % du PIB en 2009 suivie par la Suède (27,1), la Belgique (26,8), l'Italie (26) et la Finlande (24,7). L'OCDE a retenu, pour évaluer ce coût, les dépenses de pension ainsi que les dépenses de santé et de dépendance liées au vieillissement et aussi l'effet sur le chômage.

### Epargne retraite : une question de pays

Au Canada, plus de 50 % du revenu total des retraités est issu de l'épargne retraite. Ce taux est de 46 % aux Pays-Bas, de 45 % aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Il est de 17 % en Allemagne, de 13,2% au Japon et de 8,6 % en France (sources OCDE).

### Les départements d'outre mer, plus jeunes mais bientôt plus vieux que la métropole

Si, selon une étude de l'INED, les Départements d'Outre-Mer se caractérisent par une population plus jeune que celle de la métropole, 34 % des habitants ont moins de 20 ans contre 25 %, le vieillissement devrait y être plus rapide du fait de l'émigration des jeunes actifs et du retour des retraités. Ainsi, les DOM devraient, d'ici 2030, enregistrer un doublement de la part des plus de 60 ans au sein de leur population (plus de 30 % contre 29 % en métropole). Le taux de dépendance vieillesse, rapport entre le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus et celui des individus d'âge actif (20-59 ans), pourrait, sur la même période, tripler.

### L'effet positif de la canicule s'estompe

La canicule avait entraîné une surmortalité en 2003 (15 000 morts) à laquelle avait répondu une sous-mortalité en 2004 et surtout en 2005. Par ailleurs, les actions de prévention en faveur des personnes âgées ont permis des gains d'espérance de vie permettant une baisse sensible de la mortalité. Avec l'arrivée en fin de vie de classes d'âge plus importantes et la diminution des effets positifs de la canicule, la mortalité a augmenté, en 2008, de 2,1 % (1,4 % pour les hommes et 3 % pour les femmes). Cette augmentation devrait se poursuivre voire s'accroître dans les prochaines années.

### Demander le programme

La réforme des retraites devrait être une valse à trois temps. Le 1<sup>er</sup> temps sera consacré au régime général avec la publication du rapport du Conseil d'Orientation des Retraites au mois de février puis avec l'engagement de la négociation avec les partenaires sociaux après les élections régionales et le congrès de la CFDT. Le 2<sup>nd</sup> temps sera celui de la réforme des régimes complémentaires qui devrait intervenir à la fin de l'année. Le 3<sup>ème</sup> temps concernera les retraites chapeau qui devraient également faire l'objet de nouvelles modifications après la publication du rapport commandé au Gouvernement par le Parlement.